



Procès-Verbal
De la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives
du vendredi 23 octobre 2020 par visioconférence

Président: M. ORTUNO.

Présents: M. BAUDUIN, M. REHOUDJA, M. HORMI, M. BEDUER, M. HIMMI

Secrétaire de Séance: Mme. AMRI.

Villepinte stade Infoit - NNI-93 078 02 01

La commission accuse réception du courrier de la ville qui s'engage à effectuer les travaux de mise aux normes pour un classement au niveau 5SYE en juin 2021, ces derniers n'ayant pu être réalisés à ce jour comme prévu suite à la pandémie du Covid-19 et dû au confinement instauré de mars à juin 2020.

De ce fait, la Commission donne un avis favorable pour permettre au club de jouer exceptionnellement sur cette installation et autorise le déroulement des compétitions officielles pour la saison 2020-2021.

Information communiquée à la Ville, au Club et à la Commission Sportive Générale.

Prochaine Réunion : le mercredi 09 décembre 2020 à 15h00.